

Idée générale

Le fait de pouvoir comparer les codes et procédés de la lecture dans deux langues permet de prendre de la distance par rapport à ce que l'on apprend et facilite réellement l'apprentissage par la mise en place **des catégories métalinguistiques**. Cette perspective s'inscrit dans une **vision plurilingue** de l'apprentissage des langues opposée à une approche monolingue. On considère aussi souvent les interférences comme des transferts « négatifs » d'une langue vers l'autre. Cependant, loin d'être négatifs, les transferts sont le signe que l'apprentissage est en route : **l'apprenant construit son interlangue en calquant des procédés d'une langue vers l'autre**.

A relire : Fiches repères EANA – FLS/FLSco – dix idées reçues sur l'apprentissage de la langue française <http://eduscol.education.fr/CASNAV>

Ecueil à éviter : Il ne s'agit pas de rester plusieurs années dans une classe dédiée à l'UPE2A... En revanche, l'élève doit être accompagné et guidé de façon individualisée jusqu'à sa prise d'autonomie complète dans la langue de scolarisation.

Le public

Quelle que soit la situation de leurs parents, les enfants doivent être accueillis à l'école qui n'a, en aucun cas, à s'assurer de la légitimité de la présence de ses responsables en France.

- Est considéré comme **étranger**, tout individu qui ne possède pas la nationalité française tout en résidant en France.
- Est considéré comme **national**, toute personne possédant la nationalité française quel que soit son lieu de résidence.
- Est appelé **immigré**, toute personne née étrangère à l'étranger et entrée en France en cette qualité en vue de s'y établir durablement.

Il n'existe qu'un nombre limité de possibilités de résidence légale d'un étranger sur le territoire français :

1) Le Visa

Tout citoyen de l'Union européenne a le droit de séjourner en France pour une durée supérieure à trois mois s'il satisfait à certaines conditions telles qu'exercer une activité professionnelle en France ou disposer de ressources suffisantes pour sa famille et lui-même ainsi que d'une assurance maladie.

2) La demande de droit d'asile

Les étrangers persécutés dans leur pays d'origine et pouvant le justifier auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) peuvent demander le droit d'asile en France qui permet l'obtention d'un titre de séjour. Dans l'attente du traitement de sa demande, le demandeur reçoit un récépissé de trois mois renouvelable, qui autorise le séjour mais pas le travail et il peut - sous certaines conditions - toucher l'allocation temporaire d'attente (ATA), et dans certains cas recevoir un logement en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA).

Si la réponse à la demande d'asile est positive, le demandeur est alors considéré comme **réfugié** et bénéficie des mêmes droits que les « nationaux ».

Dans l'attente de la réponse à une demande d'asile, les enfants doivent être scolarisés : ils nouent des liens avec d'autres enfants, d'autres adultes. Ils construisent des apprentissages et des relations au monde français qui les entoure.

⇒ Mais leur stabilité et leur investissement dépendent de ceux de leur famille. Quand la réponse tarde, que les conditions de vie sont trop précaires, les enfants vivent dans une angoisse diffuse qui parasitent bien souvent leurs apprentissages et rendent l'équilibre et l'investissement scolaire des enfants problématique.

3) Le regroupement familial

Le regroupement familial recouvre la procédure **offerte à tout étranger résidant en France depuis plus de dix-huit mois**, de faire valoir le droit à être rejoint par son conjoint et ses enfants mineurs à la **condition qu'il ait un travail** et des **ressources suffisantes pour subvenir aux besoins de la famille**, et avec **un logement** qui puisse en accueillir tous les membres. **Depuis 2007, la question de la maîtrise de la langue française devient un critère d'accès au territoire français.**

Il est aussi possible à d'autres personnes d'accueillir des enfants (nièce, petit-fils...) dans le cadre d'une procédure de tutelle. Un enfant peut être confié à la personne susceptible de lui offrir « **les meilleures chances** ».

Bain de langage : Le bain de langage suffit-il pour apprendre le français ?

Le langage a besoin de la langue : on apprend à parler sa langue avec sa famille.

Mais : il ne suffit pas d'être dans un environnement pour apprendre une langue.

Le bain de langage est un plus mais **on a besoin de syntaxe, de lexique, de phono et phonétique et besoin d'accoutumer l'oreille à tous les sons de cette langue pas toujours perçus ni entendus** (travailler la prosodie, les intonations sont peut-être différentes d'une langue à l'autre).

Quand on apprend une langue, on la tâtonne.

Est-il possible d'apprendre à parler deux langues en même temps ?

La langue maternelle va-t-elle interférer et provoquer des erreurs d'apprentissage ?

Plurilinguisme : n'est pas un obstacle aux apprentissages langagiers, au contraire :

- Compétences métacognitives très développées,
- malléabilité et souplesse cognitive supérieure à celle des monolingues (Klein).
- Facilité d'analyse des situations langagières.

Une maîtrise insuffisante de la langue familiale langue 1 gêne l'acquisition de la langue 2 :

Difficultés cognitives supplémentaires lors de la lecture et de l'écriture lorsqu'il y a des difficultés dans la langue 1.

Il faut admettre que les compétences linguistiques en langue 1 et 2 ne sont pas séparées : il y aurait des processus **d'interdépendance** dans l'acquisition des langues, des processus d'influence entre plusieurs systèmes langagiers.

Les cultures

Bourdieu : « *C'est ce qui reste quand on a tout oublié : une évidence culturelle.* »

Notion d'appartenance, ce qui constitue nos atouts identitaires.

Pour les enfants, ces transmissions sont multiples (par les parents et par le pays d'accueil)
C'est un rapport au monde qui bouge, évolue de façon implicite.

Les enfants de migrants doivent changer de rapport culturel entre l'univers de la maison et l'école : marque d'adaptabilité, de méta connaissances.

Ma manière d'apprendre, ma gestuelle, ma manière de m'habiller, de m'adresser aux autres est marquée par mon appartenance culturelle. C'est une contrainte pour tout le monde mais pas un enfermement.

Mutisme des enfants allophones à l'école maternelle

Jusqu'à six ans on peut parler d'appropriation/d'acquisition du langage, les allophones n'ont pas terminé leur processus d'appropriation linguistique dans leur langue d'origine. Apprendre plusieurs langues prend du temps.

Extrait de "Les Cahiers pédagogiques", n° 473, mai 2009, dossier "Enfants d'ailleurs, enfants en France" par Françoise Carraud

Il ne s'agit pas seulement de se comprendre et d'échanger, il s'agit d'utiliser la langue et le langage pour apprendre.

Il importe à l'école de considérer l'élève dans sa singularité pour l'intégrer à une histoire humaine commune.

« Il faut être indifférent aux différences pour mieux s'intéresser à l'humain. »

Exemple de la soupe en classe : chaque élève a été reconnu dans ses singularités propres pour prendre place dans un même groupe classe.

Connaître les textes réglementaires

- **1970** : Premier B.O.E.N. sur le sujet des EANA,
- **13 mars 1986** : Circulaire n° 86-120 sur l'accueil à l'école et n° 86-119 sur l'apprentissage du français,
- **25 avril 2002** : B.O.E.N. qui reprend les dispositions de la circulaire de 1986 et les instructions officielles relatives à une prise en charge plus globale des enfants « nouvellement arrivés en France »,
- **2 octobre 2012** : Circulaire régissant l'accueil et la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés,
- **8 juillet 2013** : Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et Code de l'éducation.

Circulaire du 2 octobre 2012 :

« La scolarisation des élèves allophones relève du droit commun et de l'obligation scolaire. Assurer les meilleures conditions de l'intégration des élèves allophones arrivants en France est un devoir de la République et de son École »

La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant exige que les enfants aient accès à l'éducation quel que soit leur statut d'immigration.

Cette inclusion passe par la **socialisation**, par **l'apprentissage du français comme langue seconde** dont la maîtrise doit être acquise le plus rapidement possible, **par la prise en compte par l'école des compétences acquises dans les autres domaines d'enseignement** dans le système scolaire français ou celui d'autres pays, en français ou dans d'autres langues.

Des **livrets d'accueil bilingues** pour les familles sont disponibles et gratuits sur le site d'Éduscol.

Évaluation initiale : C'est dans le cadre du cycle correspondant à la classe d'âge de l'élève arrivant que cette évaluation doit être menée. Elle met en évidence :

- ses connaissances en langue française, afin de déterminer s'il est un débutant complet ou s'il maîtrise des éléments du français parlé ou écrit ;
- ses compétences verbales et non verbales dans d'autres langues vivantes enseignées dans le système éducatif français, notamment en anglais ;
- son degré de familiarisation avec l'écrit, quel que soit le système d'écriture ;
- ses compétences scolaires construites dans sa langue de scolarisation antérieure, en mathématiques, par exemple.

On pourra s'appuyer sur des exercices en langue première de scolarisation. Ses compétences dans différents domaines, ainsi que ses centres d'intérêts peuvent constituer des points d'appui pédagogiques importants.

L'objectif légal d'inclusion scolaire et d'acquisition du Socle commun de connaissances et de compétences est celui du droit commun et s'applique naturellement aux élèves allophones arrivants sur le territoire de la République. Le livret personnel de compétences est l'outil de suivi à utiliser.

L'élève doit intégrer une classe fréquentée par les enfants d'un âge le plus proche possible du sien

Mais c'est toujours à l'enseignant de la classe ordinaire de **coordonner** toutes ces aides, même celles de l'enseignant d'une UPE2A itinérante si elle existe.

Un élève non lecteur de 9 ans, par exemple, ne peut en aucun cas être intégré dans une classe de CP. « L'enseignement de la langue française comme discipline et comme langue instrumentale des autres disciplines ne saurait être enseignée indépendamment d'une pratique de la discipline elle-même. » C'est une évidence : c'est en faisant de la géographie que l'on apprendra le français de la géographie ; c'est en faisant des mathématiques, que... De plus, l'élève allophone arrivant doit, par le fait de la loi, travailler les compétences du Socle commun.

Procédure à suivre en cas d'accueil d'un élève allophone

Un élève allophone arrive dans votre école, voici la démarche à suivre :

1. Signaler l'arrivée de l'élève à la DSDEN et au référent Casnav.
2. Le Casnav procède alors à une évaluation, conseille et donne un avis sur l'inscription et la prise en charge de l'élève.
3. L'inscription se fait de toute façon dans le cycle de la classe d'âge.
4. Se rendre sur le site Éduscol pour imprimer un livret d'accueil pour la famille si l'une des langues proposées correspond aux besoins.
5. Préparer l'ensemble de l'équipe pédagogique à l'accueil de cet élève.
6. Chercher d'éventuelles aides possibles pour trouver un interprète, des données sur la culture d'origine, etc.

Il n'est pas préconisé de modèle unique de fonctionnement pour l'UPE2A. Cependant, quelques principes pédagogiques sont impératifs :

- l'inscription de l'élève dans une classe ordinaire, le critère d'âge étant prioritaire (un à deux ans d'écart avec l'âge de référence de la classe concernée maximum) ;
- l'enseignement de la langue française comme discipline et comme langue instrumentale des autres disciplines qui ne saurait être enseignée indépendamment d'une pratique de la discipline elle-même
- au cours de la première année de prise en charge pédagogique par l'UPE2A un enseignement intensif du français d'une **durée hebdomadaire de 9 heures minimum dans le premier degré et de 12 heures minimum** dans le second degré est organisée avec des temps de fréquentation de la classe ordinaire où l'élève est inscrit ;
- **l'enseignement de deux disciplines autres que le français** (les mathématiques et une langue vivante étrangère de préférence) ;
- une adaptation des emplois du temps permettant de suivre l'intégralité de l'horaire d'une discipline. Sauf situation particulière, la durée de scolarité d'un élève dans un tel regroupement pédagogique ne doit pas excéder l'équivalent d'une année scolaire. L'objectif est qu'il puisse au plus vite suivre l'intégralité des enseignements dans une classe du cursus ordinaire avec, le cas échéant, un dispositif plus souple d'accompagnement. Un élève accueilli dans une UPE2A peut donc intégrer quel que soit le moment de l'année une classe du cursus ordinaire dès qu'il a acquis une maîtrise suffisante du français, à l'oral et à l'écrit, et dès qu'il a été suffisamment familiarisé avec les conditions de fonctionnement et les règles de vie de l'école ou de l'établissement.

L'OEPRE

L'opération « **Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants** » (OEPRE) est conduite en partenariat entre le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé de l'Éducation nationale. Elle vise à **favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant.**

Les formations ont pour objectif de permettre :

- L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) ;
- La connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française ;
- La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.

⇒ DELPH et DILPH

NSA

- Soit non ou peu ou mal scolarisés antérieurement ou « élèves nouvellement scolarisés »
- Soit jamais scolarisé
- Soit scolarité très irrégulière à cause d'une maladie, handicap, situations du pays, obligation de travailler très jeune
- Soit scolarité en pointillés due aux étapes de la migration dans divers pays et dans diverses langues

Déficit de scolarisation / difficultés scolaires => difficile à savoir au départ

- Ils peuvent être non francophones ou francophones à l'oral en langue seconde
- Non lecteurs ou très petits lecteurs dans leur langue première ou de scolarisation

Enjeux : apprendre à lire comprendre des textes écrits et écrire dans la langue seconde

La circulaire de 2012 vise l'acquisition de connaissances de base d'un niveau de cycle 3

Des besoins spécifiques :

A) Construire le métier d'élève

B) Construire l'abstraction (Besoin d'aborder les concepts par des éléments concrets et de la manipulation : ne pas abuser des TICE, penser à faire manipuler des objets, étiquettes, Apprendre à classer, catégoriser... Construire les liens logiques, Lire et réaliser des schémas, Construire la grammaire, Répondre à une consigne scolaire, savoir où chercher l'information)

C) Acquérir les bases de la lecture-écriture

D) S'intégrer dans le pays d'accueil

La **didactique des langues** proprement dite **n'apparaît qu'à la fin du XIXème siècle**.

"Le coup d'état pédagogique de 1902"

Après une **interminable polémique**, les instructions officielles imposent d'une manière autoritaire l'utilisation de la **méthodologie directe** dans l'enseignement national.

1920 — 1960 : Naissance de la méthode active

Face au **refus des enseignants pour la méthodologie directe**, certains demandèrent de mettre en place un **compromis entre le traditionnel et le moderne**. Cela a donné naissance en **1920** à la **méthodologie active** qui a été **utilisée de manière généralisée dans l'enseignement des langues étrangères jusqu'aux années 1960**.

1940 — 1950 : MAO - Méthode audio-orale

- une **théorie du langage** : la linguistique structurale distributionnelle
- et une **théorie psychologique de l'apprentissage** : le behaviorisme.1955

Années 50 : Méthode SGAV

Au milieu des années 1950, P. Guberina de l'Université de Zagreb donne les premières formulations théoriques de la **méthode SGAV** (structuro-globale audio-visuelle).

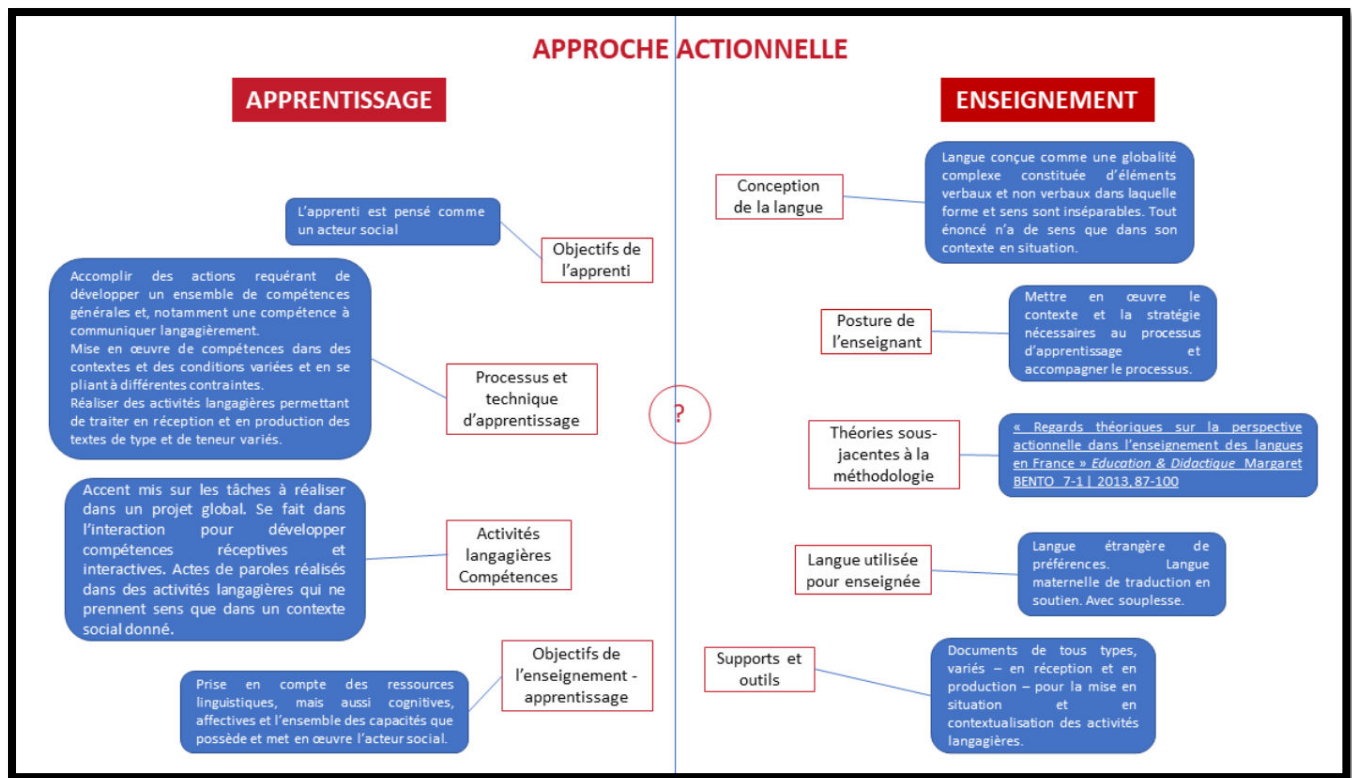
1960 — 1970 : Méthodologie MAV (méthodologie audiovisuelle)

1970 — 1995 : L'approche communicative

Elle apparaît en **réaction contre les méthodologies audio-orale et audio-visuelle**. Elle est appelée "approche" et non "méthodologie" par souci de prudence, puisqu'on ne la considèrait pas comme une méthodologie constituée solide.

1995 — 2020 : L'approche actionnelle

Celle-ci propose de mettre **l'accent sur les tâches à réaliser à l'intérieur d'un projet global**. L'action doit **susciter l'interaction** qui stimule le **développement des compétences réceptives et interactives**. La perspective privilégiée est **de type actionnel** en ce qu'elle considère avant tout **l'usager et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux** ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

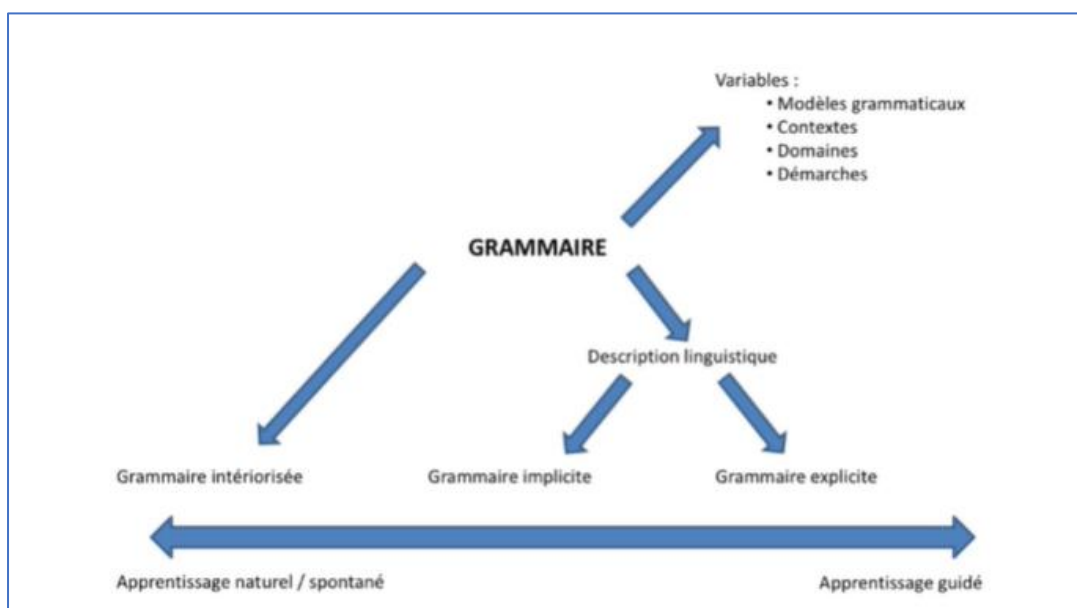


Vidéos de Gérard Vigner

Fle : situations d'apprentissages (public dont le français est une langue étrangère) et méthodes d'apprentissage.

Objectif : intérioriser la grammaire du français et produire un nombre infini de phrases correctes (automatismes langagiers)

Compétences linguistiques et de communication liées.



But : Passer d'une grammaire intériorisée à la grammaire explicite.

⇒ Méthode pour tous les publics (adultes et enfants, par forcément le français pour l'école).

CECRL : Pour obtenir le niveau A1, il faut environ 150h.

Niveau requis à l'école : au moins à partir de B1/B2

- gros décalage donc entre le niveau de compétence recherché dans les méthodes et les besoins des ENA

Dc méthode efficace mais il faut autre chose pour obtenir les niveaux de compétences de l'école collège et lycée.

FLM français langue maternelle

Maternelle : Ambigu (dans la cadre de la famille ou celle de la nation ?)

Quand l'enfant arrive en classe, il a déjà des automatismes langagiers.

FLS : français langue seconde

Les usages et pédagogies du français pour les EANA (fin des années 60 dans les pays issus des anciennes colonies ou il fallait prévoir une démarche qui permettrait à ces élèves de s'engager vers une maîtrise des usages écrits de la langue car souvent, dans ces pays, l'enseignement avec des élèves non francophones natifs ne pouvait pas être la même que celui dispensé en France)

Brochure parue en 2000 : utilisation du terme **FLS**

Il faut prendre en compte la langue d'origine.

Selon la langue d'origine, les points grammaticaux à travailler ne seront pas à travailler dans le même ordre. **La grammaire du français n'est pas universelle**. Il y a des langues dans lesquelles il n'y a pas de futur.

Résumé

FLE : acquisition des automatismes langagiers et de la règle.

FLM : compétence métalinguistique et paraphrastique. Par reformulation, on leur apprend à passer de la compétence spontanée vers celle voulue par l'institution.

FLS : acquisition des automatismes langagiers et de compétences métalinguistique (utilisateur conscient du français).

FLS SCO : langue support des disciplines scolaires, et des langues mon linguistiques (maths sciences) Il complète le FLS. C'est la langue d'entrée dans l'écrit.

	Public	Visée	Lieux de formation
FLE	. apprenants allophones . scolaire, universitaire, adulte	. maîtrise de langue dans la diversité des usages . A1, A2	. instituts français . établissements scolaires étrangers . universités
FLM	. apprenants francophones natifs	. Maîtrise de l'écrit . Français standard . Transmettre / représenter	. établissements scolaires . classes « ordinaires »
FLS	. enfants de migrants . EANA . francophonies du sud	. maîtrise de la langue . échanges langagiers dans le cadre scolaire	. UPE2A . Classes « ordinaires »
FLESCO	. EANA . Élèves de FLM	. entrée dans l'écrit . accès aux DNL	

Comment articuler l'enseignement UPE2A et classe ordinaire ?

- Dialogue permanent entre les deux enseignants et l'équipe
- Ne pas faire du FLE (car statut langagier restreint)
- Ne pas faire de l'immersif

Approche dissociée / cloisonnée	FLE + FL2 + FLESCO + FLM
Approche intégrée / continuum	compréhension orale + production orale + approche de / entrée dans l'écrit

Approche dissociée : pédagogie d'assemblage pour aller vers le FLM mais très couteux en temps

Privilégier l'approche intégrée: partir des besoins fondamentaux des élèves

- l'oral : se repérer dans le flux oral et développer sa compréhension
- produire de l'oral pour répondre ou poser des questions au prof / camarades pour gérer le tissu d'échanges très dense en classe
- entrée dans l'écrit : FLS SCO

Manuel de FLE : Activité de la vie quotidienne. La visée est communicative. Vocabulaire usuel. Activités de conscience phonologique, compréhension et mémorisation. Supports fabriqués.

Une méthode de FLE pour enfants de sept à dix ans aboutit, à l'issue du niveau 1 (donc après soixante heures d'enseignement environ), à des productions du type " j'ai mal à la tête >' ou bien < dans ma maison, il y a... >>.

Manuel de sciences : La visée est informative et explicite. Des supports authentiques très variés. Aucune activité de production orale et de compréhension orale. Essentiellement de l'écrit. Lien avec les mathématiques.

⇒ Ce sont deux mondes scolaires très distants l'un de l'autre.

Là où le FLE a le temps, le FLSCo impose des urgences: apprendre à parler certes, mais d'abord apprendre à comprendre ce qui se passe à l'école; mais aussi très vite apprendre à lire et écrire, pour satisfaire aux contrôles et évaluations !

La réflexion en termes de FLS-FLSCo permet de mieux voir l'importance de certains choix pédagogiques, par exemple :

- la nécessaire familiarisation guidée à l'école, non seulement à sa disposition spatiale et à ses personnes, mais aussi à ses enjeux, sa hiérarchie, ses rites et ses rythmes ;
- l'explicitation systématique des objectifs de chaque activité;
- l'apprentissage rapide des expressions et mots-clés de la scolarisation, les consignes les plus fréquentes par exemple, et les comportements qu'elles induisent;
- la répartition variable selon l'âge et la classe, du poids de l'oral et de l'écrit. Au collège, apprendre l'écrit est aussi urgent que l'oral;
- importance à donner à la compréhension de l'oral d'abord, l'activité de classe étant basée principalement sur la parole de l'enseignant;
- l'accent à mettre sur la familiarisation consciente avec les structures de base de la langue, grammaticales ou lexicales, qui permettent de se repérer dans un énoncé, oral ou écrit;
- le lien nécessaire à établir entre le français et les disciplines, les domaines de savoirs : sciences, mathématiques/ arts...

Loin de constituer un handicap, la connaissance d'une langue étrangère peut être un avantage pour un enfant. C'est bien pour cela qu'on fait apprendre les langues vivantes à l'école élémentaire !

Encore faut-il ne pas avoir, face à des exigences démesurées.

Encore faut-il aussi, lui permettre de passer sans heurt de sa langue 1 à une langue 2, en lui offrant la possibilité de réfléchir sur son apprentissage, de mettre en relation la langue seconde avec la langue 1-, dans la nouveauté des mots, des structures, mais aussi des discours, des écrits, des contenus.

En ce sens, le point fait, dès l'arrivée dans le monde scolaire, sur les langues parlées par l'enfant, et les savoirs (linguistiques et scientifiques) qu'il a dans chaque langue, constitue un socle indispensable à ses apprentissages futurs. Faire entrer dans les apprentissages, en termes de langue seconde - langue de scolarisation suppose donc un bilan initial personnalisé linguistique et cognitif, la mise en place d'un projet pour chaque élève, en fonction de son âge et de son niveau d'études, une pédagogie appropriée, tenant compte des urgences de la communication scolaire.

Penser en termes de FLSco, c'est penser en termes de besoins :

- besoins langagiers et linguistiques,
- besoins relationnels et sociaux,
- besoins institutionnels

⇒ mettre en relation ces différents besoins pour construire un itinéraire motivant et efficace.

Utilisateur Expérimenté	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
Utilisateur Indépendant	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
Utilisateur Élémentaire	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

- utilisateur élémentaire (A1, A2),
- utilisateur indépendant (B1, B2),
- utilisateur expérimenté (C1, C2).

CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR L'APPRENTISSAGE / ENSEIGNEMENT DES LANGUES

	A1	A2	B1	B2	C1	C2
COMPRENDRE	Écouter Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
	Lire Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.
PARLER	Prendre part à une conversation Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans un pays où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un interlocuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.
	S'exprimer oralement en continu Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et les explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
ÉCRIRE	Écrire Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrite par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux écrire un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

Les langues

On apprend une langue en s'appuyant sur celles que l'on connaît déjà (Nathalie AUGER, 2005).

La prise en compte des caractéristiques des langues des élèves permet de comprendre certains processus voire certaines erreurs des apprenants en situation d'interlangue.

L'intérêt sera également de valoriser et de s'appuyer sur les connaissances des élèves, experts dans leurs langues. Vous allez découvrir avec les élèves le fonctionnement d'autres systèmes linguistiques pour mieux comprendre celui du français et développer des compétences méta langagières.

Les grandes familles de langues

Actuellement, les linguistes dénombrent environ **7 000 langues** dans le monde. Tout au plus **200 ont une expression écrite**.

La comparaison des langues entre elles, la recherche de points communs, d'universaux, de traits qui les distinguent, ont permis de les regrouper dans des familles ou de les classer par types linguistiques.

- Dans la classification génétique, une famille de langues est un regroupement de plusieurs langues linguistiquement reliées, descendantes d'une langue-ancêtre commune (appelée protolangue). Il existe actuellement environ **16 grandes familles linguistiques** sur la planète (L'espagnol, l'italien, le français et le roumain, font partie de la famille des langues romanes).

Voir [Familles de langues](#)

- Il est possible de regrouper les langues en fonction de la manière
 - dont elles font usage des sons (critères phonétiques et phonologiques),
 - dont elles construisent les mots (critères morphologiques)
 - en étudiant l'ordre dans lequel les mots sont organisés dans les phrases (critères syntaxiques).

Les critères morphologiques permettent de délimiter trois grands types de langues : les langues flexionnelles, les langues agglutinantes et les langues isolantes. Chaque langue possède plus ou moins des caractéristiques flexionnelles, agglutinantes ou isolantes.

Les langues flexionnelles sont parlées par 45 % de l'humanité.

Exemples de langues flexionnelles : français, arabe, anglais, portugais, roumain, allemand, russe, moldave, majorité des langues indo-européennes...

Caractéristiques des langues flexionnelles :

Langues dans lesquelles le rapport grammatical entre les mots (genre, nombre, nature, etc.) est indiqué en changeant la forme de ces mots.

Ils subissent une flexion lorsque leur radical est modifié par ajout de morphèmes appelés désinences ou affixes. L'ensemble des formes fléchies d'un mot est appelé un paradigme.

Chaque forme fléchie d'un paradigme peut apporter plusieurs informations (le genre, le nombre, la fonction, le cas comme en latin, la personne, le temps, la nature, le mode, la voix, etc.).

Les langues flexionnelles possèdent souvent des règles complexes de déclinaisons (flexions nominales), de conjugaisons (flexions verbales) ou d'accords.

Les langues agglutinantes sont parlées par environ 5 % de l'humanité.

Exemples de langues agglutinantes : turc, tamoul, tagalog, hongrois, finnois, estonien, japonais, coréen, swahili ...

Caractéristiques des langues agglutinantes :

Langue dans laquelle sont accumulés (agglutinés) autour du radical des affixes distincts pour exprimer les rapports grammaticaux (sujets des verbes, temps, nombre, etc.).

L'affixe (préfixe, suffixe ou infixé) ne modifie pas le radical.

Toutes les indications grammaticales sont rassemblées en un seul mot.

A travailler en F.L.S. avec les élèves de langue agglutinante :

- L'externalisation des marques par des mots autonomes (prépositions, pronoms, déterminants divers, etc.)
- Le système d'affixation en français (ex : impossible)
- Le vocabulaire

Les langues isolantes sont parlées par 25 % de l'humanité.

Exemples de langues isolantes : chinois (mandarin), cantonnais, vietnamien, laotien, cambodgien ...

Caractéristiques des langues isolantes :

Langues dans lesquelles les mots (lexèmes) sont invariables, sans système de marques, de morphologie (pas de conjugaison, ni de déclinaison, ni de règles d'accord).

Les mots sont en majorité mono-syllabiques et se prononcent avec des tonalités différentes.

Le sens est créé par la syntaxe, par un jeu de particules (morphèmes distincts et séparés du lexème), par le contexte ou en fonction du ton choisi.

Exemple du chinois (mandarin) :

1) *L'association des caractères :*

2) *Les tons : ma ma ma / shi shi shi*

3) *Une grammaire simple :*

1. Pas de conjugaison: chaque verbe n'a qu'une seule forme et donc, pas d'irréguliers.
2. Pas de temps: utilisation de particules pour exprimer si une action prend place dans le passé, présent ou futur. La forme verbale ne change jamais en fonction du temps.
3. Pas d'articles:
4. Pas de pluriel: les quantitatifs avant le nom (ou simplement le contexte) sont suffisants pour savoir si on parle au singulier ou au pluriel.
5. Pas de genre: pas de masculin, féminin ou neutre.
6. Pas de cas: les articles n'existent pas et les noms ne peuvent de toute manière pas être modifiés
7. Pas de déclinaisons d'adjectifs par genre ou nombre: comme les noms, les adjectifs sont invariables.
8. Phrases fixes, sans inversion: structure fixe; sujet - verbe - complément.

A travailler en F.L.S. avec les élèves de langue isolante :

- Importance de l'appareil morphologique
- Caractère redondant de la grammaire du français
- Notion de marque
- Notion de groupe fonctionnel avec accords internes
- La relation sujet-verbe

Type de langue	Particularités dans l'approche du français, points à développer
Langue isolante Langue constituée de lexèmes invariables, mono-ou polysyllabique, sans système de marques, sans morphologie, l'actualisation du sens étant rendue par la syntaxe et un jeu de particules variées. Importance du contexte et de la syntaxe. Langue isolante : le chinois, le birman, par exemple.	- Importance de l'appareil morphologique - Caractère redondant de la grammaire du français - Notion de marque - Notion de groupe fonctionnel avec accords internes - La relation sujet-verbe
Langue flexionnelle Langue dans laquelle la fonction du mot est indiquée par des morphèmes qui s'inscrivent dans des paradigmes plus ou moins développés. On parle aussi de langue synthétique. Langue flexionnelle : le hongrois, l'albanais, etc.	- L'ordre des mots et la fonction - L'importance des contraintes positionnelles - L'appareil prépositionnel - Le sens des mots
Langue agglutinante Langue qui se caractérise par l'accumulation autour du radical d'affixes distincts qui indiquent les rapports grammaticaux. Langue synthétique. Langue agglutinante : le turc, le finnois, par exemple.	- L'externalisation des marques par des mots autonomes (prépositions, pronoms, déterminants divers, etc.) - Le système d'affixation en français - Le vocabulaire
Typologie qui sous cette forme se présente de façon extrêmement réductrice. D'autres catégories existent. Dans la réalité du mode d'existence des langues nombreuses sont celles qui empruntent des traits à plusieurs types. Il ne s'agit ici que de distinguer quelques grandes propriétés du français. Par exemple, pour une description aisément accessible des langues de l'Europe dans leurs particularités syntaxiques et morphologiques, voir J.Allières (2000).	

Source : Vigner

⇒ Visionner pour aller plus loin étape 5

Le discours enseignant

Le cours se structure en s'appuyant conjointement sur l'oral et l'écrit.

C'est aussi un discours à mi-chemin entre **le discours distancié** et **le discours spontané** :

« Le discours de l'enseignant comporte des caractéristiques de ces deux pôles. C'est à la fois un discours au contenu prédéterminé, qui a un objectif en termes de construction de savoirs et savoir-faire, objectif qui structure globalement le déroulement de la parole. À cet égard, c'est un discours fortement distancié, dont le contenu est prévisible, à travers le programme, le manuel, les fiches, les notes de l'enseignant. C'est également un discours fortement situé, s'adressant à un public très identifié, avec ses savoirs, ses difficultés, ses comportements, autant d'éléments qui participent au déroulement du discours. » Chantal Parpette

PARAMÈTRES DE LA SITUATION DE COMMUNICATION	DISCOURS DISTANCIÉ (PRÉSENTATEUR INFOS - AUDITEURS)	DISCOURS SPONTANÉ (ENTRE AMIS)	DISCOURS DE LA CLASSE (ENSEIGNANT - ÉLÈVES)
Contenu	Contenu prédéterminé / à transmettre	- Pas de contenu prédéterminé - Fonction essentielle : le contact	Contenu prédéterminé / à faire acquérir
Profils personnels des locuteurs	Ignorés	Essentiels	Assez importants
Interlocuteur(s)	Collectif	Individualisés	Collectif et individualisés
Cadre de l'échange	Relativement indifférent	Déterminant	Déterminant
Discours	- Focalisation sur le contenu du discours - Linéarité dans le déroulement du contenu à transmettre	- Aléatoire - Multiple	- Focalisation sur le contenu du discours - Partiellement aléatoire - Discours multiples

Rappel

- le **français langue seconde (FLS)**, le français de la communication quotidienne et scolaire. Le français est enseigné comme langue étrangère (FLE) à des apprenants évoluant dans un environnement non francophone (Alliance française à l'étranger, par exemple). En France, les EANA évoluent dans un environnement francophone. Le français est la langue officielle, la langue administrative, la langue de scolarisation. Le terme « français langue seconde » permet de mettre en évidence le double apprentissage auquel sont confrontés les EANA : l'apprentissage du français comme langue de communication avec leur environnement, et l'apprentissage du français comme langue de scolarisation.

- le **français langue de scolarisation (FLSco)**, la langue de l'enseignement et de l'apprentissage dans toutes les matières enseignées. Le FLSco, c'est le français de l'école française. Son apprentissage a pour objectif de favoriser l'intégration des EANA au sein du système scolaire français. Il comprend trois composantes :
 - la **langue de communication scolaire** (situations de communication scolaire dans et hors de la classe comme la vie scolaire, l'intendance, la cantine, l'infirmerie...) ;
 - la **langue d'enseignement** (connaissances nouvelles que l'élève doit acquérir, au travers des différentes disciplines enseignées) ;
 - la **langue d'apprentissage** (langue des consignes, des explications, des évaluations, de la méthodologie du travail scolaire comme apprendre à tenir un agenda, un classeur, à produire des écrits...).
-
- le **français langue maternelle (FLM)**, le français appris dans le milieu familial, dès la petite enfance.

En dispositif UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants), les EANA apprennent le français comme langue seconde : c'est la langue de l'environnement dans lequel ils évoluent, c'est également la langue de scolarisation. Le français langue seconde s'acquiert de manière institutionnelle pendant les heures de cours et par imprégnation au quotidien.

Les difficultés des élèves allophones viennent de leur milieu socioculturel.

FAUX - La majorité des parents des EANA dispose d'un capital scolaire et est entrée dans l'écrit.

La connaissance de l'identité socioculturelle des élèves et de quelques caractéristiques techniques de leurs langues en contact est indispensable aux enseignants qui accueillent ces élèves et leur famille. Rappelons que les migrants sont généralement issus des milieux les plus favorisés de leurs sociétés d'origine, et que la mobilité européenne des cadres supérieurs et intermédiaires, aujourd'hui encouragée par l'ensemble des textes et des programmes de travail de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe gagne en puissance à côté de l'immigration économique « classique » issue des pays en développement et des demandes d'asile engendrées par les conflits.

Casnav : Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.

UPE2A : Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

Pour le élèves allophones ayant une langue maternelle latine, des liens lexicaux phonologiques et syntaxiques se font plus facilement.

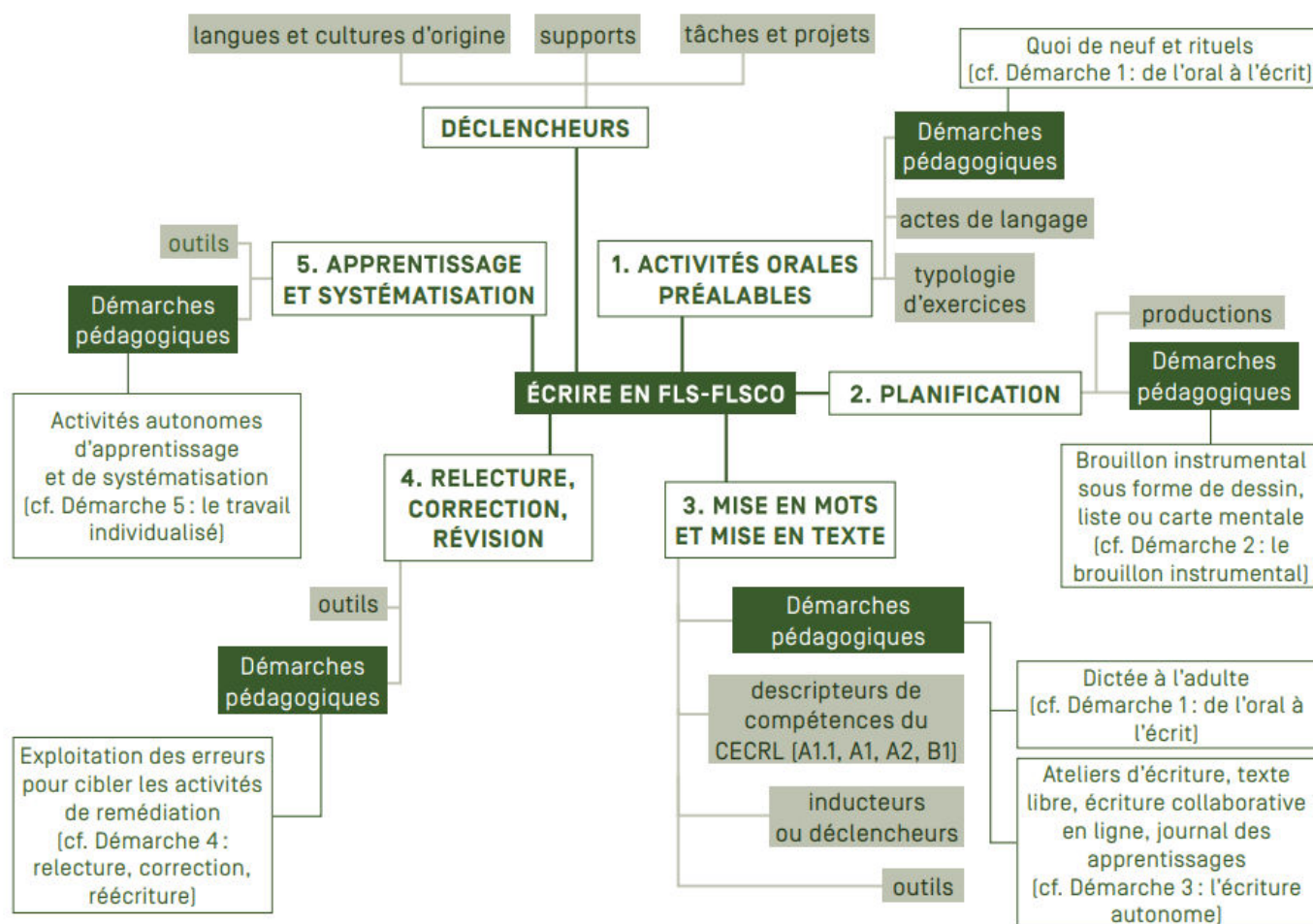
Michel Fayol : Michel Fayol est un chercheur français, professeur émérite en psychologie du développement, spécialisé dans l'acquisition de l'écrit, en particulier l'acquisition de la lecture et de l'orthographe en français, et dans l'acquisition des compétences numériques chez l'enfant.

L'écriture des mots est particulièrement difficile à mettre en place :

- le **décodage** est relativement stable (correspondance graphème => phonème)
- **l'encodage** est particulièrement complexe car les correspondances phonèmes/graphèmes sont irrégulières (36 phonèmes renvoient à 130 graphèmes différents)

⇒ Le Français est beaucoup plus difficile à écrire qu'à lire !

Il faut privilégier les **activités précoces d'écriture** car elles permettent de comprendre le fonctionnement de l'écrit et le lien entre l'oral et l'écrit. *C'est un outil scolaire qui permet de mémoriser les formes linguistiques et les savoirs disciplinaires.*



Plusieurs étapes ont été mises en évidence pour passer de l'oral à l'écrit.

1. Rituels et « Quoi de neuf »

Les activités ritualisées permettent de faciliter l'apprentissage de la langue. Ce sont des activités journalières, inscrites dans l'emploi du temps, telles que :

- la date (écrire ou placer des étiquettes mots) ;
- la météo (tableau à compléter, écriture de phrases simples) ;
- l'emploi du temps (tableau à compléter) ;
- le tableau des responsabilités (à compléter : distribuer les cahiers, effacer le tableau, écrire la date, etc.) ;
- la phrase du jour (encodage collectif) ;
- le bilan de la journée (à l'oral et à l'écrit).

L'oral et l'écrit sont donc travaillés de façon presque simultanée.

2. Le brouillon instrumental

Il s'agit d'une pratique pédagogique susceptible de favoriser la production écrite des scripteurs novices. Le brouillon instrumental constitue un espace intermédiaire qui conduit à une mise en place d'une planification de l'écriture. En fonction du niveau des EANA en français, le brouillon instrumental peut se construire selon différentes approches et prendre des formes variées : dessins, listes, tableaux, schémas, cartes mentales... Parmi cet éventail d'outils pouvant aider à la planification, le dessin, la liste et la carte mentale sont particulièrement bien adaptés aux élèves allophones.

3. L'écriture autonome

Ce principe pédagogique vise à donner du sens à l'écriture, à susciter la motivation et le goût d'écrire pour tous les élèves. Il propose des situations susceptibles de déclencher l'imaginaire et la motivation (support déclencheur, jeux d'écriture, tâche d'écriture, projet...) en faisant écrire l'élève le plus souvent possible.

Les ateliers d'écriture autonome se distinguent selon trois types de pratiques :

1) Les ateliers d'écriture (avec contraintes)

- Jeux d'écriture (acrostiche, calligramme...).
- Les écrits courts (poèmes, chansons...).
- Écrire à la manière de...

- Inducteurs (à partir d'une image, d'une structure inductrice, enrichissement d'une phrase...).

2) Le texte libre

La pratique du texte libre s'inscrit dans une démarche naturelle d'apprentissage en permettant à l'élève d'expérimenter ce qu'est l'acte d'écrire et en privilégiant l'expression du soi. La pédagogie du texte libre met également l'accent sur les techniques de communication sociale et de publication (publication scolaire, site internet...).

Les sept profils d'élèves allophones, Jean Marie Frisa, 2018

Critères à prendre en compte pour définir les profils d'élèves				Les sept profils	Objectifs prioritaires à travailler
Je ne suis jamais allé à l'école.	Je ne sais pas lire.	Je ne parle pas français.		Profil 1	Communication orale, langage de survie + métier d'élève
		Je parle un peu français.		Profil 2	Métier d'élève + entrée dans l'écrit
Je ne parle pas français.			Profil 3	Communication orale, langage de survie + entrée dans l'écrit	
Je parle un peu français.			Profil 4	Entrée dans l'écrit	
Je suis déjà allé à l'école.	Je lis ma langue maternelle ou une langue de scolarisation.	Je ne parle pas français.		Profil 5	Communication orale + système phonème/graphie
		Je parle un peu français.	Je ne sais pas lire le français.	Profil 6	Système phonème/graphie
			Je lis un peu le français.	Profil 7	Soutien à l'écrit

Dans l'apprentissage de toutes les langues, quatre compétences, dites fondamentales, sont travaillées. À ces quatre activités traditionnelles, le CECRL ajoute la médiation.

- La compréhension orale ou réception orale
- L'expression orale ou production orale
- La compréhension écrite ou réception écrite
- L'expression écrite ou production écrite
- L'interaction
- La médiation. La médiation est la capacité à transférer un savoir connu dans une langue dans la langue cible. C'est par exemple pouvoir traduire un énoncé, mais également reconnaître tel ou tel genre de texte en L1 comme en L2, etc. La compétence de médiation est fondamentale voire décisive pour ouvrir un parcours de réussite aux élèves allophones arrivants.

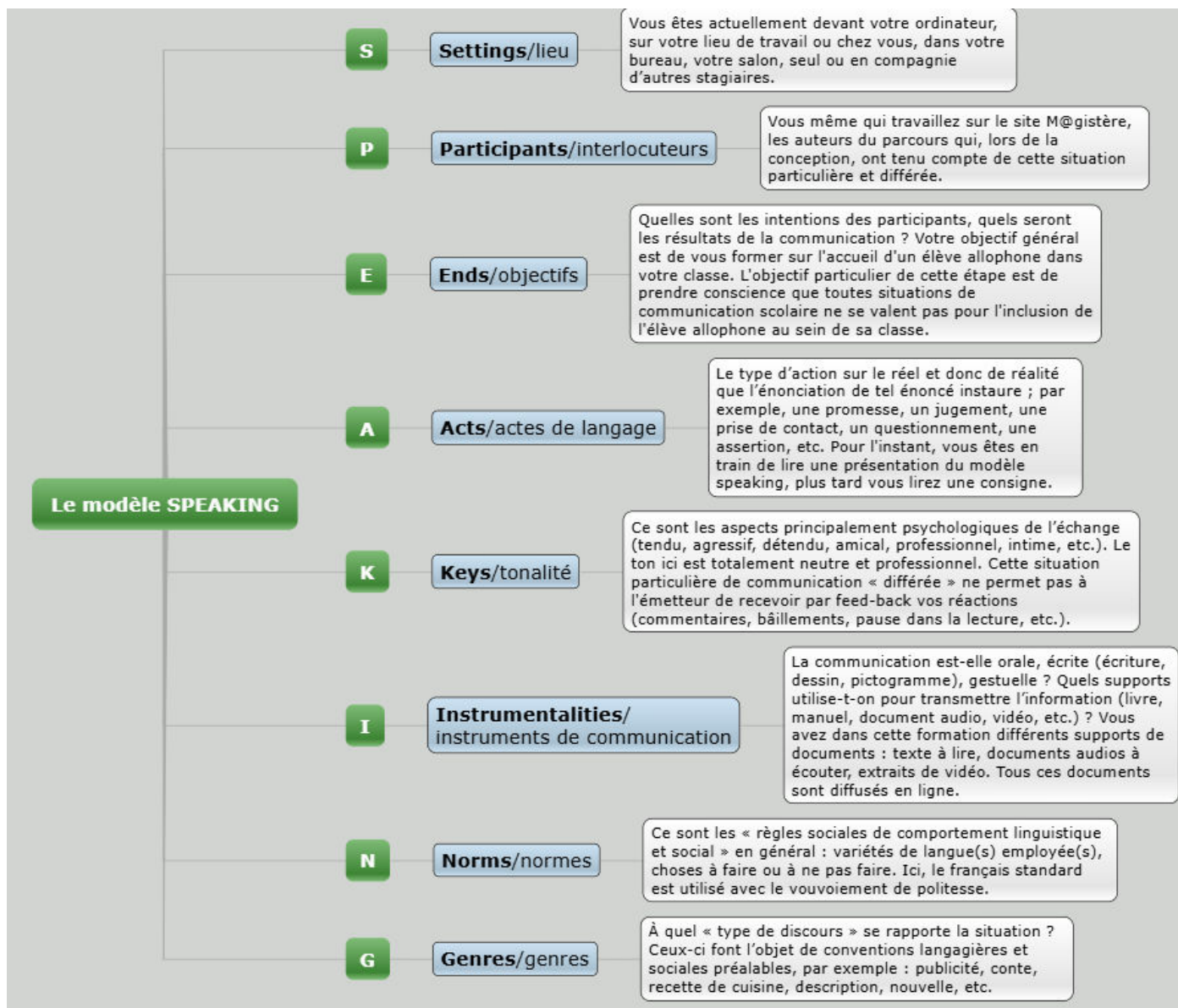
Modèle SPEAKING : modèle selon lequel toute situation de communication se définit par :

- la situation physique et sociale de l'échange (où et quand ?)
- les participants (qui ?)

- les intentions (pourquoi et pour quoi ?).

Dell Hymes a établi une liste mnémotechnique (modèle SPEAKING) listant les éléments mis en jeu lors d'une communication.

Rappel : Dell Hathaway Hymes (1927-2009) est un sociolinguiste et anthropologue nord-américain qui a contribué à l'émergence de l'ethnographie de la communication. *Vers la compétence de communication*, 1984, Didier.



Nous savons depuis les travaux menés par J. Cummins depuis les années 75 que la ou les langues premières permet(tent) les transferts de connaissance vers la langue 2 et les autres langues. Le développement de la compétence en langue seconde est lié à la compétence en langue maternelle au début de l'apprentissage, ces deux compétences sont interdépendantes. L'enfant doit développer dans sa langue maternelle une compétence langagière à un niveau suffisant, qu'on appelle le niveau seuil, pour que l'apprentissage dans la langue seconde soit facilité sur ces bases.

Mémento

Démarche pédagogique en dix points

1. Deux documents guident le travail de l'enseignant : le livret personnel de compétence, issu de la loi française et du Socle commun, et le CECRL, issu de l'expertise du Conseil de l'Europe.
2. Tous les moments de classe, rituels et autres, peuvent devenir « des situations d'apprentissage de la langue » construites, s'ils sont pensés comme tel par l'enseignant, c'est-à-dire si ce dernier sollicite l'apprenant en compréhension comme en production, dans un espace de sécurité.
3. Analyser ces « instants de classe » avec le modèle SPEAKING permet à l'enseignant de mettre l'accent sur les avantages et les inconvénients à travailler ces situations auprès de l'élève allophone.
4. « On apprend à lire une seule fois dans sa vie. » L'élève déjà lecteur dans sa langue n'abordera pas l'écrit français de la même façon que le non-lecteur. Il faut bien entendu tenir compte de ses acquis et de la distance linguistique entre la L1 et le français de scolarisation.
5. L'élève doit rester dans sa classe d'âge, un décalage de deux ans au maximum peut être accepté, et ceci même s'il ne sait pas lire. Il ne faut en aucun cas intégrer un enfant de plus de 8 ans au cours préparatoire sous prétexte qu'il ne sait pas lire.
6. Adapter une séance d'apprentissage à un élève nécessite au préalable de le connaître et d'avoir défini un projet le concernant, évaluation comprise. On prend garde de clarifier par avance le contrat évaluatif avec l'élève et sa famille.
7. Travailler en amont (avant la séance pour la préparer) et en aval (après la séance pour revoir ce qui a été fait) le travail fait en groupe classe avec l'élève allophone est le meilleur moyen de le faire entrer dans les apprentissages.
8. Penser à la méthode des trois temps lors des préparations. Lorsque les autres accomplissent telle tâche, que fait l'élève allophone arrivant ? (A : comme les autres, B : une tâche adaptée à son niveau, C : une activité relaxante).
9. C'est en oubliant et en répétant que l'on apprend. Il ne faut donc pas hésiter à redonner un travail déjà fait. Il suffit de modifier certaines variables pour complexifier la tâche (droit ou non au dictionnaire, au manuel, à un tuteur, temps imparti à la tâche, etc.).
10. Aider sans cesse l'élève à faire des liens entre ce qu'il sait déjà, ce qu'il a déjà appris avant, en classe ou ailleurs, y compris les liens entre langue(s) première(s) et seconde(s).

Biographie langagière

Je m'appelle NAWEL....., j'ai 7 ans
et je suis algérienne.....

Ma langue maternelle est le algérien.....

J'apprends le français à l'école Bourgeois.....

Je parle aussi le
.....

Chez moi je parle



Et encore :

.....
.....
.....
.....

A l'école



Fiche tirée de « Accueillir un élève allophone à l'école élémentaire », Jean-Marie FRISA,
Canopé de Besançon, coll. « Cap sur le français de scolarisation », 2014.

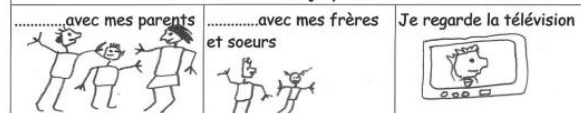
Je m'appelle, j'ai ans
et je suis

Ma langue maternelle est le

J'apprends le français à l'école

Je parle aussi le

Chez moi je parle



Et encore :

.....
.....
.....
.....

A l'école



Les approches plurielles

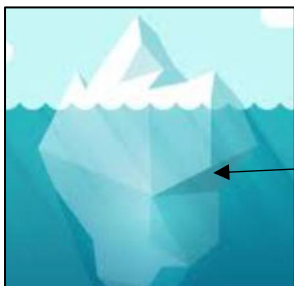
Les approches plurielles sont à appliquer en classe ordinaire comme avec les allophones en UPE2A.

« la nature crée des différences, la société en fait des inégalités » => l'inclusion et l'éducation inclusive favorisent la cohésion sociale.

Il y a une discrimination sur les langues : il faut un respect réciproque des identités.

Le développement de l'interlangue permet progressivement de se rapprocher de la langue cible.

Erreurs intra linguales commises également par les natifs (ex : les journals).



Fondations : base commune de l'apprentissage d'une langue que je vais transférer.

1. L'éveil aux langues (plutôt C1 mais pas seulement) : sensibiliser à la diversité des langues pour favoriser la sécurité linguistique. (ex : « ELODIL », travailler sur la négation dans différentes langues, l'arbre des bonjours).
Le filtre phonologique empêche l'écoute de certains sons (exemple du H avec Zora).
2. L'approche interculturelle : attention aux clichés, un pays ne se réduit pas à une culture. On parle DES cultures. Elles dépendent de nos loisirs, nos études, nos rencontres...
La dimension culturelle dans les apprentissages est souvent importante (ex : la petite souris, dans d'autres cultures, c'est un lapin, un écureuil...)
3. L'intercompréhension (brochure Euromania) : entre deux langues proches, on arrive à comprendre en s'appuyant sur nos connaissances linguistiques.
4. La didactique intégrée des langues dans les programmes :
 - C1 : Conscience phonologique (être confronté à différents sons)
 - C2 : développement des compétences plurilingues des élèves dans l'art, QLM...
 - C3 : raisonner sur la langue